

6 janvier 2023

Parent de l'élève _____

Cher/chère _____,

Conformément à la Loi sur la santé publique de l'État de New York, tous les élèves des écoles publiques de la Ville de New York doivent s'assurer qu'ils ont reçu les vaccinations obligatoires et que celles-ci sont à jour pour pouvoir fréquenter l'école. Comme vous l'avez appris, votre enfant n'a pas reçu des doses obligatoires de plusieurs vaccins.

Les élèves qui ne sont pas à jour sur les vaccinations devaient recevoir la première dose correspondant à l'âge dans chaque série de vaccinations avant le 8 septembre 2022. Par ailleurs, les parents de ces élèves devaient montrer, avant le 23 septembre 2022, qu'ils avaient pris des rendez-vous pour toutes les doses de rappel obligatoires.

Comme vous n'avez pas fourni de documents attestant que votre enfant a reçu les vaccinations obligatoires, votre enfant n'a pas actuellement l'autorisation de fréquenter l'école. Par conséquent, votre enfant a été marqué(e) absent(e).

Nous vous informons en outre que, en vertu de la législation de l'État, vous devez vous assurer que votre enfant reçoive un enseignement d'une journée complète. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir des documents indiquant que votre enfant a reçu les vaccinations requises, je vous encourage à contacter le Bureau de l'enseignement à domicile du DOE au 917-339-1793 ou à homeschool@schools.nyc.gov.

Cordialement,

Chef d'établissement